

 Ville de Montréal Service du capital humain <b>Description de tâches</b>	<b>Col bleu</b>		

Titre CHAUFFEUR - COMMISSIONNAIRE	Code 605570	Ancien code 014BZN	Groupe de traitement 10
--------------------------------------	----------------	-----------------------	----------------------------

### NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail consiste à conduire un véhicule motorisé, à effectuer des travaux de transport et de manutention pour les opérations municipales et à agir comme service-soutien auprès des utilisateurs et de service-conseil particulièrement aux activités d'entretien et de réparations des véhicules.

Le travail s'accomplit sous surveillance. L'employé le reçoit sous forme de directives orales et écrites. Il est principalement tenu de conduire prudemment le véhicule qui lui est confié et de voir à son bon fonctionnement. Il doit connaître le fonctionnement et les différents composants des véhicules motorisés incluant les véhicules lourds. Il doit également participer à l'achat de produits divers, effectuer la livraison et la manutention de marchandises ou de matériaux de toute sorte, en assumer la responsabilité et voir aux différents contrôles y afférant. Le travail est vérifié par un supérieur au moyen de bons de travail et de rapports quotidiens.

### EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Assure l'approvisionnement de pièces spécifiques et de substitutions nécessaire l'exécution des opérations de réparations à l'atelier mécanique;
2. Fournit l'expertise conseil au regard des différents composants d'un véhicule motorisés incluant les véhicules lourds
3. Effectue l'acquisition de pièces ou équipements nécessaires aux activités de la mécanique auprès de différents fournisseurs et à l'occasion pour d'autres demandeurs;
4. Établit un réseau de fournisseurs spécialisés axé sur une relation qualité/coûts;
5. Participe à l'approvisionnement et à la cueillette de produits divers aux activités de l'arrondissement; assiste les intervenants à la distribution dans l'obtention programmée de matériel, de pièces, de fournitures et d'équipements divers;
6. S'assure que la marchandise est conforme à la demande de l'utilisateur-client;
7. Effectue la cueillette et la livraison de toute autre marchandise, matériel, courrier etc.; aide au chargement et/au déchargement de son véhicule et prend les précautions nécessaires afin d'éviter d'endommager les marchandises; contrôle l'inventaire du chargement et signe conjointement avec la personne responsable, les documents requis (bons de travail, réquisitions, etc.);
8. Effectue des transactions monétaires et voit à remettre les pièces administratives requises au gestionnaire;
9. Exécute l'entretien des accessoires et des outils requis dans l'exécution de son travail et en assume la responsabilité;
10. Opère certains appareils tels que la dépanneuse avec ou sans fardier, la grue, le chariot élévateur ou autres pour les ateliers reliées au remorquage de véhicules, au transport, au soulèvement et au déplacement de lourds fardeaux etc... ; procède à la vérification des chaînes, des crochets et des élingues mis à leur disposition. Conduit, au garage, aux chantiers, ou vice versa, divers appareils lourds, tels que autoniveleuse, balai mécanique, dépanneuse, grue, arroseuse, tracteur, rouleau compresseur, camion-citerne et autres qui sont réparés ou qui doivent l'être, en vue de permettre aux mécaniciens et aux conducteurs réguliers de ces appareils de poursuivre leur travail avec un minimum d'interruption;
11. Conduit un véhicule motorisés selon les besoins de ces tâches.




**QUALITÉS REQUISES****BONNE CONNAISSANCE :**

- de la Ville et des règlements de la circulation;
- de la conduite de véhicule motorisé, de son fonctionnement et de son entretien;
- des mesures de prudence et de sécurité à observer;
- du fonctionnement et des composants d'un véhicule motorisés.

**HABILETÉS ET/OU APTITUDE :**

- à compiler avec exactitude les documents afférents;
- à exécuter divers travaux de manutention;
- à se servir d'un outillage peu complexe;
- à communiquer efficacement avec la clientèle;
- à faire preuve de tact et de courtoisie.

**DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE****INSTRUCTION :**

- Secondaire V ;
- posséder un permis de conduire valide de chauffeur.

**EXPÉRIENCE :**

- quelque années pertinentes à la fonction ou toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

**Vu et approuvé**

Pour la Ville

année

mois

jour

Pour le Syndicat

*Sophie Héroux*  
*Sébastien Carlier*

2007

09

26

*Jean-Denis*  
*Jean-Benoît*